

*Travaux autorisés le 9 février 1993*

N° 93-70-1 MAE.AU, M. Edouard Ruru, lot 2 de la terre Neetao à Vairao, P.K. 10,500, côté montagne, 1 maison d'habitation.

*Travaux autorisés le 11 février 1993*

N° 93-86-1 MAE.AU, M. Ronald Afo, parcelle de la terre Vairuia 1 à Vairao, P.K. 11,500, côté montagne, 1 maison d'habitation ;

N° 93-109-1, M. et Mme Gustave Maamaatuaiahutapu, parcelle de la terre Arahouhou à Teahupoo, P.K. 15,800, côté mer, 1 maison d'habitation.

## COMMUNE DE TEVA I UTA

*Travaux autorisés le 4 février 1993*

N° 93-76-1 MAE.AU, Mme Françoise Chang, parcelle 1 des terres Autara et Mataatia à Papeari, P.K. 52, côté mer, 1 maison d'habitation.

*Travaux autorisés le 9 février 1993*

N° 91-1198-6 MAE.AU, société Hauna, parcelle de la terre Hauna 2 et 3 à Papeari, P.K. 53,700, côté montagne, 1 bâtiment commercial.

## COMMUNE DE ANAA

*Travaux autorisés le 15 février 1993*

N° 92-877-4 MAE.AU.TG, M. Joël Tupana Teaku, terre Taiharuru à Tuuhora, 4 bungalows.

## COMMUNE DE ARUTUA

*Travaux autorisés le 15 février 1993*

N° 93-73-1 MAE.AU.TG, commune de Arutua, parcelle cadastrée 152, section EI à Apataki, 1 maison d'habitation pour instituteurs.

## COMMUNE DE RANGIROA

*Travaux autorisés le 15 février 1993*

N° 92-1026-6 MAE.AU.TG, M. Roger Terorotua, parcelle cadastrée n° 209, section A2 (terre Atimutimu), à Avatoru, 4 bungalows et 1 restaurant ;

N° 92-1132-6, M. Tuterai a Huri Huri, terre "Papatuoropaa, Tereia" à Mataiva, 5 bungalows et 2 citernes d'eau.

## COMMUNE DE PAPEETE

ETAT RÉCAPITULATIF  
DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS  
DE PAPEETE  
POUR LE MOIS DE FEVRIER 1993

*Travaux autorisés le 8 février 1993*

N° 93-3, Nehemia Ratia, allée Pierre-Loti, construction d'une maison ;

N° 93-5, Campinoti Pierre-Paul, servitude Putiaoro, Mission, construction d'une maison.

*Travaux autorisés le 11 février 1993*

N° 92-192, Lai Alphonse, 121, avenue Georges-Clemenceau, surélévation d'un immeuble.

*Travaux autorisés le 12 février 1993*

N° 93-11, Trinquier René, route de Sainte-Amélie, construction d'une maison ;

N° 93-12, Vigor Anne, cours de l'Union-Sacrée, construction d'une maison.

*Travaux autorisés le 22 février 1993*

N° 93-8, Tahai Eric, rue du Pasteur-Octave-Moreau, modification au plan d'une maison ;

N° 93-16, Teariki Aimata, rue Wallis, aménagement d'une maison ;

N° 93-18, Law Vincent, rue des Poilus-Tahitiens, construction d'une maison.

## DELEGATION A L'ENVIRONNEMENT

ENQUETE PUBLIQUE  
"de commodo et incommodo"

## AVIS D'ENQUETE N° 93-10 ENV.

Conformément aux dispositions du code de l'aménagement de la Polynésie française, notamment son livre IV relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, sur une demande formulée par M. Alam Tiapari, en vue d'obtenir l'autorisation, au titre de la régularisation, d'exploiter un élevage de porcs sur le lot n° 385 de la terre "Pohue" sise à Faaone, P.K. 47,5, côté montagne, dans la commune de Taiarapu-Est.

Une enquête publique est ouverte à compter du 15 mars 1993 et jusqu'au 13 avril 1993.

L'installation comprend :

- un bâtiment d'élevage de 33 m x 9 m pour 150 porcs, avec son système d'assainissement composé :
  - d'un poste de tamisage ;
  - d'un décanteur-digesteur de 40 m<sup>3</sup> ;
  - et de deux lagunes de finition d'environ 1.800 m<sup>3</sup>.

M. Philippe Raust, docteur vétérinaire auprès du service de l'économie rurale, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire enquêteur. Le dossier pourra être consulté auprès de lui où il recueillera tous les avis, observations ou oppositions qui pourraient se manifester pendant la durée de l'enquête : service de l'économie rurale, section élevage, Pirae, téléphone 42.81.47.

Fait à Papeete, le 23 février 1993.

Pour le ministre et par délégation :  
Le délégué à l'environnement par intérim,  
Laurent BORDE.